

<https://www.fenvac.org/memoire-i-attentat-du-musee-du-4857>



MEMOIRE I ATTENTAT DU MUSEE DU BARDO A TUNIS : NOUS RENDONS HOMMAGE AUX VICTIMES

- Actualités des associations membres -
Publication date: vendredi 18 mars 2022

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Le 18 mars 2015, des touristes venus découvrir le Musée national du Bardo à Tunis, étaient pris pour cible par deux terroristes armés de kalachnikovs et de grenades.

Parmi la centaine de personnes présentes au moment de l'attaque, vingt-deux perdront la vie dont quatre de nationalité française. Des ressortissants italiens, polonais, espagnols, britanniques, japonais, etc. seront également tués. Quarante-cinq personnes seront blessées. Les deux assaillants ont également trouvé la mort après avoir été neutralisé par les forces de l'ordre.

Les survivants échapperont aux balles des terroristes en se réfugiant dans l'une des salles du Musée sur les indications de leur guide local.

Cet attentat s'est inscrit dans les suites du Printemps arabe lancé en premier lieu par la Tunisie. L'un des seuls pays qui était parvenu jusque-là à échapper à une vague de violence. Il sera revendiqué le lendemain par l'Etat islamique qui précisera viser les « visiteurs étranger ».

A leur retour en France, les victimes et les familles de victimes ont dû faire face à une forme de délaissement de la part des autorités françaises focalisées sur les victimes des attentats de janvier 2015. Ce ressenti s'est ancré davantage face à une réponse indemnitaire bien en deçà de ce qui pouvait être proposé aux victimes d'attentats en France.

Toutefois, elles ont pu travailler leur résilience grâce à la justice puisqu'un procès a eu lieu en Tunisie en novembre 2018. Le tribunal jugeait une cinquantaine de personnes pour avoir participé à la préparation de l'attaque du Musée du Bardo ainsi que de celle de Sousse du 26 juin 2015. Grâce à une étroite coopération entre la Tunisie et la France, les victimes françaises ont pu bénéficier d'une place dédiée lors des débats à Tunis où leurs avocats ont pu s'exprimer en français et le procès était également retransmis à Paris pour leur éviter un déplacement, trop souvent impossible pour elles. La FENVAC a pu assister à ces audiences jugées utiles sur le plan du symbole mais frustrantes quant au peu de réponses apportées aux interrogations des victimes.

Aujourd'hui, la majorité d'entre elles reste en lien par le biais de l'association qu'elles ont créée avec l'aide de la FENVAC au lendemain de l'attentat. Après avoir traversé des moments de questionnements, de colère, de doute ensemble, elles souhaitent dorénavant oeuvrer pour la mémoire. C'est la raison pour laquelle le collectif, présidé par Françoise VERNET, est pleinement investi dans les travaux préparatoires relatifs au Mémorial Musée.

Sept ans après, nous rendons hommage à chacune des victimes tombées sous les balles des terroristes. Nous adressons nos pensées à leurs proches et réitérons notre soutien aux survivants contraints de vivre avec la souffrance d'avoir été confronté au pire.

Nous n'oublions pas.